

**Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)**

***Formulaire de restitution d'une synthèse***

**Arrondissement : Le Raincy**

*Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation*

**Type de réunion**

**Réunion d'arrondissement**

**Sujet n°2 : Qu'elles doivent être les missions de l'école à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?**

Mots clés : instruire ; éduquer ; préparer à la vie active

Etat des lieux :

Les missions premières de l'Ecole s'inspirent des idéaux d'une école républicaine permettant à chacun d'accéder à la formation, l'instruction et l'éducation. Ces missions se concrétisent par l'apprentissage de savoirs fondamentaux tels la maîtrise de la lecture et de l'écriture.

Mais la transmission de ces savoirs est-elle adaptée aux qualités recherchées au sein des entreprises ?

Le constat a été fait d'une carence de l'intégration au monde de l'entreprise des jeunes sortis du système scolaire. Bien entendu, une formation générale est nécessaire, cependant, souvent les cycles sont considérés comme trop longs ce qui favorise la démotivation des jeunes. Aujourd'hui, l'Ecole ne permet pas assez à l'élève d'être orienté et par conséquent d'être formé de façon à pouvoir s'adapter au monde professionnel.

Par ailleurs, l'Ecole est de plus en plus confrontée à des élèves qui ne maîtrisent pas la langue française et qui sont en très grande difficultés scolaires. Qu'elles sont alors les missions de l'Ecole ? Transmettre les fondamentaux ou orienter vers une voie professionnelle ? L'Ecole se doit d'être citoyenne, en est-il de même pour l'entreprise ?

Enfin, l'Ecole rencontre un déficit en matière d'équipements informatiques. Il existe des inégalités flagrantes entre certaines écoles alors que l'accès au savoir doit être le même pour tous. Outre ce déficit et la difficulté pour les structures à s'adapter aux évolutions des nouvelles technologies, les enseignants ne sont pas formés à une utilisation pédagogique de l'outil informatique.

Propositions :

L'évolution de la société impose une redéfinition des missions de l'Ecole. Il convient de ne pas oublier la devise « instruire, former et éduquer » mais il semble en même temps indispensable de considérer un nouveau triptyque : « connaître, comprendre et maîtriser ».

L'Ecole doit pouvoir offrir une formation qualifiante, c'est-à-dire proposer un travail sur l'orientation et préparer à l'entrée dans le monde de l'entreprise. Pour se faire, il est important que les enseignants reçoivent une formation adaptée et que des moyens et des outils leurs soient concédés.

## **Sujet n°7 : Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?**

Mots clés : liaison école - monde du travail ; alternance ; apprentissage

Etat des lieux :

Dans son discours, l'actuel ministre de l'Education Nationale insiste sur une revalorisation nécessaire de l'enseignement professionnel. Cependant il est important de souligner que ce sont les métiers eux-mêmes qui souffrent d'un déficit de valorisation. Dans le domaine du bâtiment, par exemple, il est difficile de trouver des personnes qualifiées afin d'exercer la fonction de couvreur.

Aujourd'hui, nous pouvons affirmer qu'il existe deux ensembles qui dispensent une formation professionnelle. Le premier est valorisé, il est représenté par les grandes écoles, le second est considéré comme moins honorable, il s'agit des BEP/CAP ou du baccalauréat professionnel. D'ailleurs, les élèves des écoles de commerce ou d'ingénieurs se voient fréquemment offrir à l'issue de leur stage une proposition d'embauche. Les autres ont beaucoup plus de difficultés à s'insérer dans la vie professionnelle.

L'Ecole doit avoir une capacité à orienter.

Pendant la période des trente glorieuses, trouver un emploi était une chose aisée pour les personnes sans qualifications. Aujourd'hui, il est indispensable d'être qualifié et par conséquent la question de l'orientation devient primordiale. Cet état de fait se constate dans le milieu de l'insertion car l'orientation de ces jeunes n'a jamais été abordée au cours de leur cursus.

Il est évident que les clés de la réussite ne peuvent se résumer à amener 80% d'une classe d'âge à l'obtention du baccalauréat.

Dès le collège, certains élèves en difficulté sont orientés. Ils doivent effectuer dans leur cursus des stages en entreprise, et ce, au détriment de l'enseignement général. Les entreprises qui les reçoivent sont des petites structures qui n'ont pas le temps de les prendre en charge et qui à terme ne les embaucheront pas. Ainsi, est-il judicieux d'orienter trop tôt les élèves vers une voie professionnelle ?

Aujourd'hui, le mot orientation recouvre une connotation négative « on oriente quand les jeunes sont en difficultés ». Il convient de reconsidérer l'orientation et de s'interroger sur l'instant opportun.

Faut-il orienter dès la troisième ou beaucoup plus tôt ? Souvent, force est de constater que les jeunes qui sont orientés en quatrième professionnelle se dirigent vers une troisième d'insertion.

C'est pourquoi il existe des réticences à l'égard d'une orientation des élèves trop jeunes. Il est important de ne pas perdre de vue la transmission des savoirs fondamentaux : la lecture et l'écriture.

L'Ecole a pour mission d'être une école citoyenne mais l'entreprise ne doit elle pas être elle-même une entreprise citoyenne ? Les petites entreprises qui reçoivent des élèves de seconde ou de BTS doivent leur apporter toute attention afin qu'ils acquièrent une culture industrielle.

Propositions :

Il faut renouer le contact entre les entreprises et les jeunes, organiser un rapprochement, un partenariat.

Introduire le système de l'alternance, sensibiliser les enseignants au monde de l'entreprise, organiser des rencontres (tables rondes, visites de sites).

Une meilleure gestion du budget de l'éducation Nationale qui représente le premier budget de France.

Introduire une meilleure connaissance des métiers dans le cadre de l'Ecole.

---

## Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

**1** Eviter une orientation professionnelle trop précoce (à exclure, en tous cas, avant la fin du collège, ce qui implique le maintien du collège unique).

**2** Réexaminer les niveaux de formation professionnelle « courte » et intermédiaire et notamment le rapport entre CAP / BEP, BAC professionnel, BAC technologique, d'une part, BTS et IUT, d'autre part) afin de mieux cerner l'adéquation formation / emploi, formation continue / évolution prévisionnelle du monde du travail, potentiel d'évolution de la personne / « suffisance » des bases scolaires acquises.

**3** Tout mettre en œuvre pour que, à la sortie du premier cycle scolaire soit assurée pour tous l'acquisition suffisante des savoirs fondamentaux (lecture, écriture, calcul) et, en parallèle, étudier les possibles systèmes alternatifs de prise en charge des élèves qui rencontrent des difficultés non gérables dans le cadre scolaire « classique ».